

Que fait Jésus actuellement ?

Connaissons mieux notre Souverain Sacrificateur



Vous êtes-vous déjà demandé
ce qu'a fait Jésus
après sa résurrection ?

VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ DEMANDÉ ce qu'a fait Jésus après sa résurrection ? Nous savons qu'il est monté au ciel et qu'il a affirmé plusieurs fois à ses disciples qu'il reviendrait sur les nuées du ciel pour prendre son peuple dans sa demeure éternelle (Matthieu 24 ; Actes 1.11 ; 1 Thessaloniens 4.13-18). Cela s'est cependant passé il y a 2 000 ans. Qu'a-t-il fait depuis ?

C'est une excellente question. La bonne nouvelle est que la Bible ne reste pas silencieuse à ce sujet. En réalité, l'un des 27 livres du Nouveau Testament traite entièrement de cette question, alors que la plupart des autres nous donnent seulement quelques indications. L'épître aux Hébreux nous apprend que Jésus représente ceux qui le suivent comme un « souverain sacrificateur », un « ministre



du sanctuaire et du véritable tabernacle, qui a été dressé par le Seigneur et non par un homme » (Hébreux 8.1,2).

Il s'agit là d'un sujet exhaustivement traité dans la Bible, mais sur lequel de nombreuses églises ne s'expriment pourtant pas. L'Écriture enseigne cependant clairement que Jésus officie en notre faveur dans le sanctuaire céleste depuis son ascension au ciel.

Vous pensez peut-être que c'est assez clair. Mais en quoi consiste ce ministère céleste ? Que fait Jésus dans ce sanctuaire ?

Le modèle terrestre

Pour répondre à ces questions, il faut tout d'abord étudier brièvement le sanctuaire terrestre et la fonction des sacrificateurs. En effet, Hébreux 8.5 indique que le ministère du sanctuaire terrestre était une illustration de l'œuvre que Jésus accomplit au ciel (cf. Hébreux 9.9 ; 10.1).

Cela nous ramène à Exode 25.8,9, où Dieu demande à Moïse de construire un sanctuaire ou tabernacle, selon le modèle de celui qui existe au ciel (voir également Exode 25.40 et Hébreux 8.5). Le sanctuaire était divisé en deux parties appelées le lieu saint et le lieu très saint.

Le ministère dans le premier de ces lieux était effectué quotidiennement, quand les prêtres sacrifiaient les agneaux et présentaient d'autres offrandes dans la cour du sanctuaire. Ils appliquaient le sang de ces sacrifices dans le lieu saint. La médiation du prêtre qui demandait le pardon de Dieu pour le peuple faisait partie de ce ministère quotidien.

Le ministère dans la seconde pièce, ou lieu très saint, avait lieu une fois par an, le Jour des expiations,

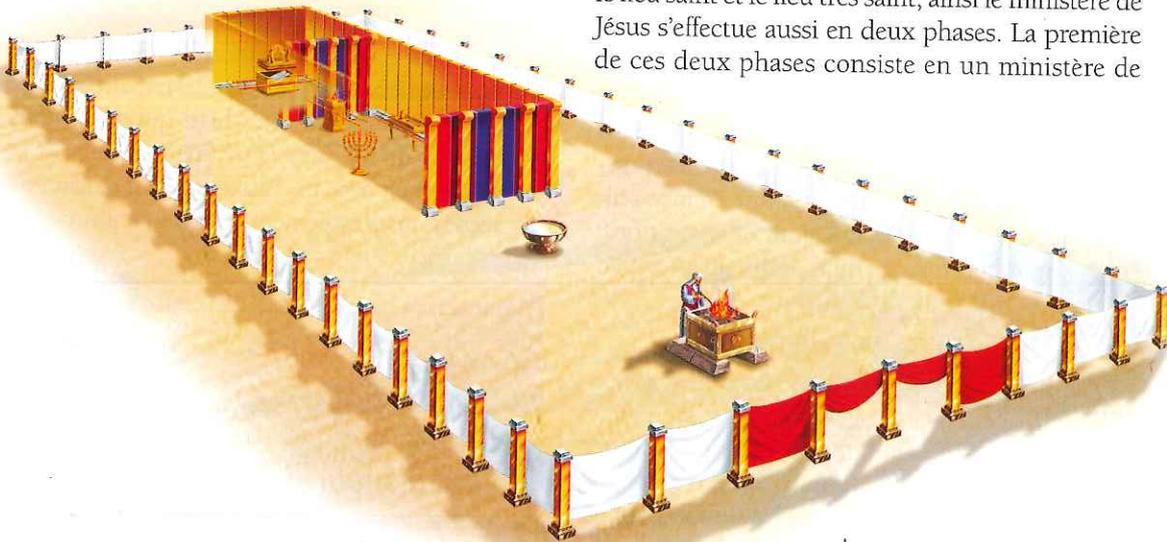
qui représentait un jour de jugement et de purification du peuple de Dieu, à la fin de l'année religieuse juive (voir Lévitique 16).

Le ministère de Jésus dans le sanctuaire céleste

L'élément important à garder à l'esprit concernant le sanctuaire terrestre est qu'il représentait un modèle du plan du salut qui serait accompli par Jésus, le véritable Souverain Sacrificateur. Ainsi, les animaux sacrifiés quotidiennement symbolisaient la mort de Jésus, ultime Agneau de Dieu « qui ôte le péché du monde » (Jean 1.29). De même que la base du service du sanctuaire terrestre était l'offrande des agneaux sacrifiés, ainsi Jésus est mort « une seule fois pour effacer le péché par son sacrifice » (Hébreux 9.26). Voici le cœur de l'Évangile : « Christ est mort pour nos péchés » (1 Corinthiens 15.3). Après sa mort, il est ressuscité (verset 4) et « a été enlevé au ciel » (Actes 1.11), où il est devenu notre Souverain Sacrificateur dans le sanctuaire céleste (Hébreux 8.1-5).

Mais que fait exactement Jésus en tant que Souverain Sacrificateur ? Le modèle du sanctuaire terrestre prend ici toute son importance, parce qu'il fournit une illustration du ministère du Christ. De même que les agneaux sacrificiels représentaient Jésus l'Agneau de Dieu, ainsi les sacrificateurs terrestres représentaient Jésus le véritable Souverain Sacrificateur et le tabernacle terrestre représentait le véritable sanctuaire céleste. Par conséquent, nous apprenons beaucoup sur le ministère céleste de Jésus en étudiant le modèle terrestre.

De même que le sanctuaire terrestre présente les deux phases du ministère des sacrificateurs dans le lieu saint et le lieu très saint, ainsi le ministère de Jésus s'effectue aussi en deux phases. La première de ces deux phases consiste en un ministère de



Voici la véritable bonne nouvelle du ministère de pardon et d'intercession de Jésus : étant devenu homme par l'incarnation, il comprend nos faiblesses.

médiation ou intercession. Alors que le peuple de Dieu s'approche de lui en prière, de façon continue et permanente Jésus offre le pardon, par la foi en sa mort sur la croix. En effet, selon Hébreux 7.25, « Il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur » (cf. Romains 8.34). La première épître de Jean est particulièrement utile pour comprendre ceci : « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner » (1 Jean 1.9). Jean relie ce ministère de pardon au ministère de Jésus dans le sanctuaire dans les versets suivants : « Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste », qui est mort pour le péché « du monde entier » (1 Jean 2.1,2).

Voici la véritable bonne nouvelle du ministère de pardon et d'intercession de Jésus : étant devenu homme par l'incarnation, il comprend nos faiblesses. Par conséquent, nous pouvons nous approcher « avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins » (Hébreux 4.15,16, LSG

Avant de passer à la seconde phase du ministère du Christ, il faut préciser un point sur lequel la confusion plane souvent. La Bible enseigne clairement qu'il existe « un seul médiateur entre Dieu, et les hommes, le Jésus-Christ homme » (1 Timothée 2.5). À l'époque du Nouveau Testament, il n'y a plus besoin de l'intercession des prêtres terrestres ni des saints, de même qu'il n'est plus nécessaire de présenter des offrandes ni des sacrifices d'expiations. Jésus est le seul Prêtre et Intercesseur et il est mort une seule fois, pour tout le peuple, sur la croix. Tout ce que l'on peut ajouter est contraire aux enseignements clairs du Nouveau Testament et constitue par conséquent une erreur et une insulte au Christ.

La seconde phase de la fonction du Christ dans le lieu très saint consiste en un ministère de jugement à la fin des temps, tout comme l'année religieuse juive se terminait par le Jour des expiations. Nous approfondirons ce sujet dans un prochain article.

Que signifie cela pour moi ?

Des millions de personnes font chaque année des pèlerinages en divers endroits dits « sacrés » à la recherche d'une solution à leur vide spirituel. D'autres vont au confessionnal, où se trouve un prêtre humain, chercher le pardon de leurs péchés. Et pourtant, tout ce que l'homme doit faire, c'est de se confier en ce que le Christ a accompli



sur la croix, en ce qu'il est en train de faire maintenant dans le sanctuaire céleste, et en ce qu'il fera quand il reviendra sur cette terre.

Croire que Jésus est notre prêtre nous évite l'humiliant et honteux procédé d'avoir à révéler notre intimité à des hommes – qui croient avoir le pouvoir de pardonner les péchés – et de nous donner accès permanent au véritable prêtre, Jésus-Christ, qui est toujours prêt à intercéder pour nous (Hébreux 7.25). Par l'intermédiaire de l'œuvre du Saint-Esprit, le Christ non seulement purifie le temple céleste, mais nous purifie aussi, ainsi que nos familles et nos congrégations.

L'enseignement du sanctuaire céleste est l'un des plus précieux du Nouveau Testament. C'est à la lumière du ministère du Christ que nous nous approchons de lui dans la prière chaque jour et que nous pouvons avoir l'assurance du pardon de nos péchés, mais également du jugement final qui rendra justice. (P)



À méditer :

- Selon le livre des Hébreux, que fait Jésus actuellement ?
- Pourquoi pouvons-nous faire confiance à Jésus comme notre Souverain Sacrificateur ?